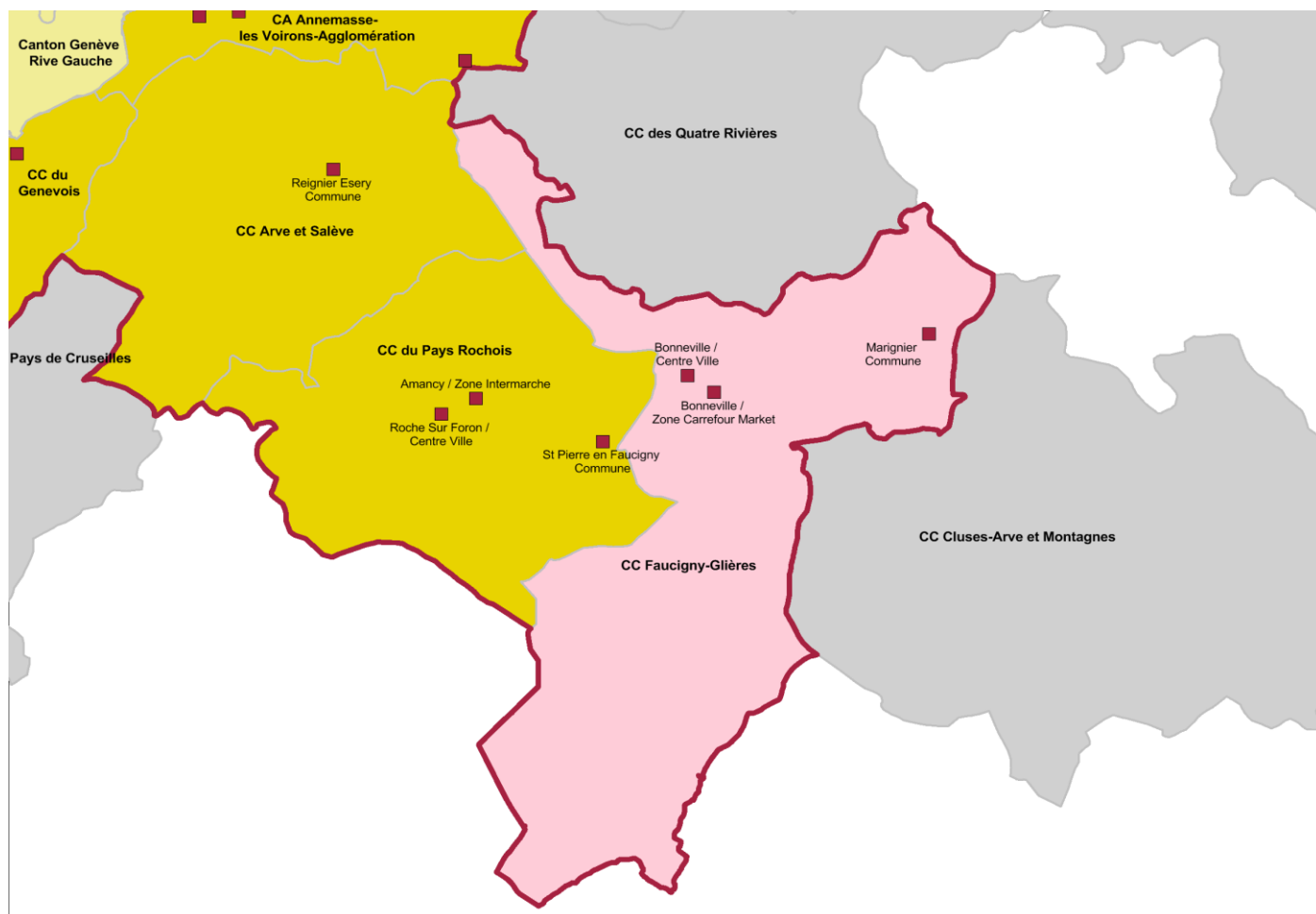


Communauté de Communes Faucigny-Glières

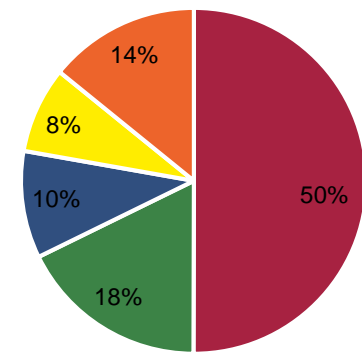
Carte de localisation



Indicateurs sociologiques

| | CC Faucigny-Glières | Grand Genève | % Grand Genève |
|---|---------------------|--------------|------------------------------|
| Population | 27 439 | 1 034 381 | 3% |
| Ménages | 11 309 | 443 879 | 3% |
| Taille des ménages | 2,43 | 2,33 | |
| Part des actifs transfrontaliers | | 15% | 42% sur le Genevois français |

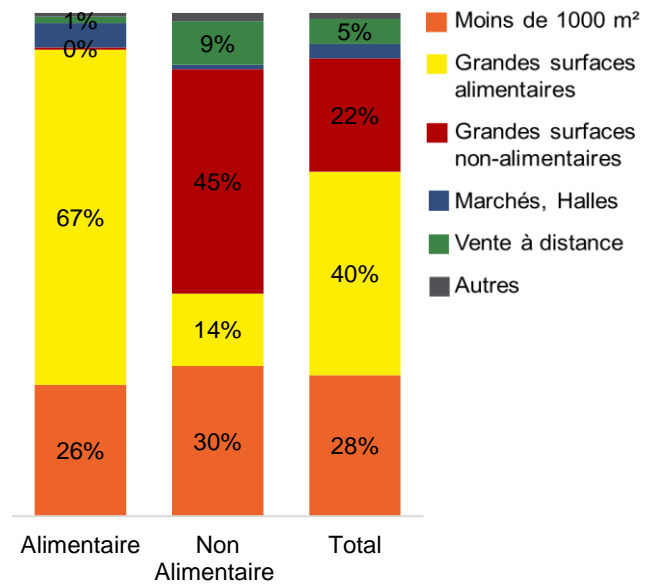
En famille de produits



- Alimentaire
- Eq de la Personne
- Eq de la Maison
- Bricolage, Jardinage
- Biens culturels et loisirs

12 883 €
Dépenses annuelles de consommation par ménage
<
14 697 €
dépense moyenne par ménage dans le Grand Genève

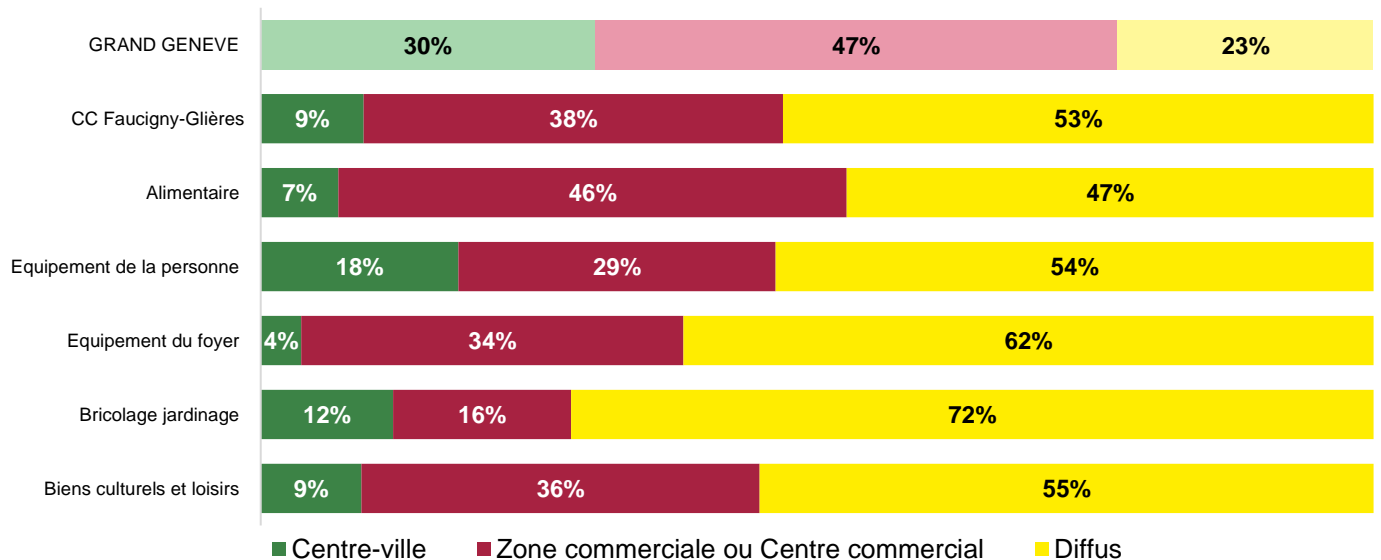
Circuits de distribution



Sur la CC Faucigny-Glières, la dépense commercialisable est estimée à 146 millions d'euros en 2018.

Les grandes surfaces sont le circuit de distribution dominant tant en alimentaire, qu'en non-alimentaire. 67% des dépenses alimentaires sont réalisées dans les grandes surfaces alimentaires. 59% des dépenses non alimentaires sont réalisées dans la grande distribution, dont 45% pour les grandes surfaces spécialisées.

Par localisation



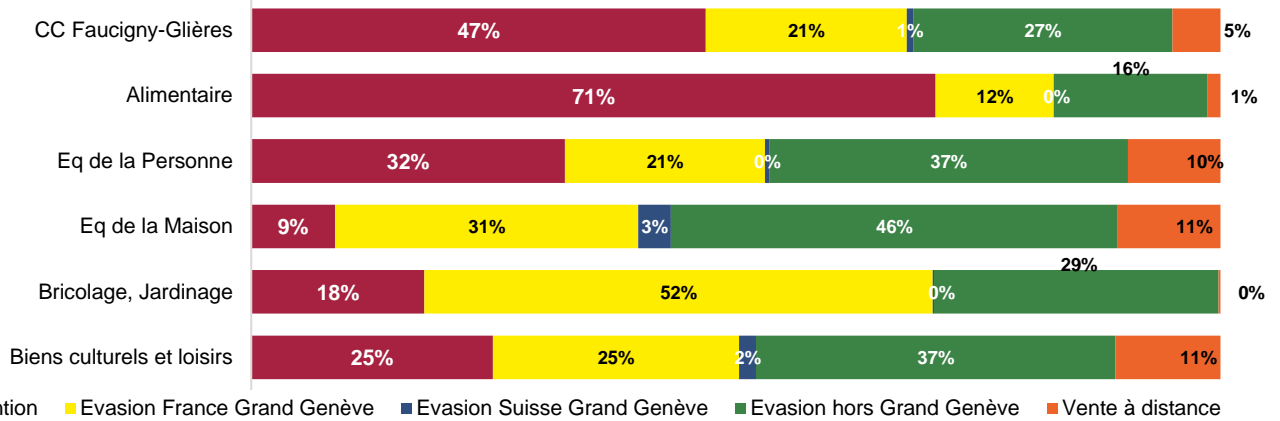
9% des dépenses des ménages sont réalisées dans des commerces de centre-ville, 38% dans des commerces en zones commerciales ou centres commerciaux.

En alimentaire, 7% des dépenses sont réalisées en centre-ville contre 30% pour les ménages du Grand Genève.

En non-alimentaire, 30% des dépenses sont réalisées dans les zones commerciales contre 47% pour les ménages du Grand Genève.

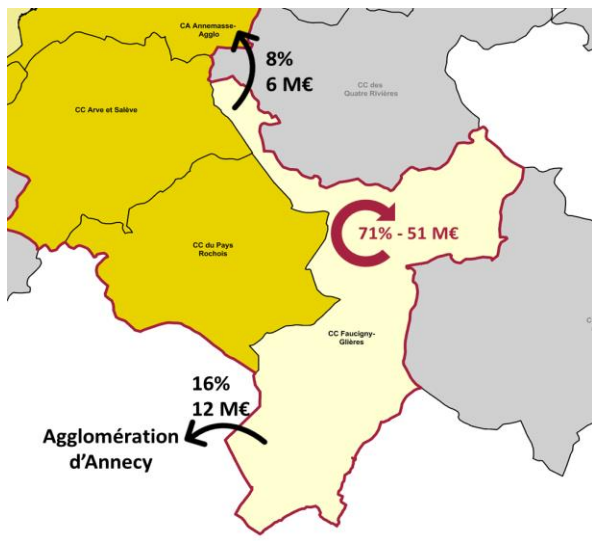
Flux de consommation et Evasion

Consommation sur le territoire et hors du territoire

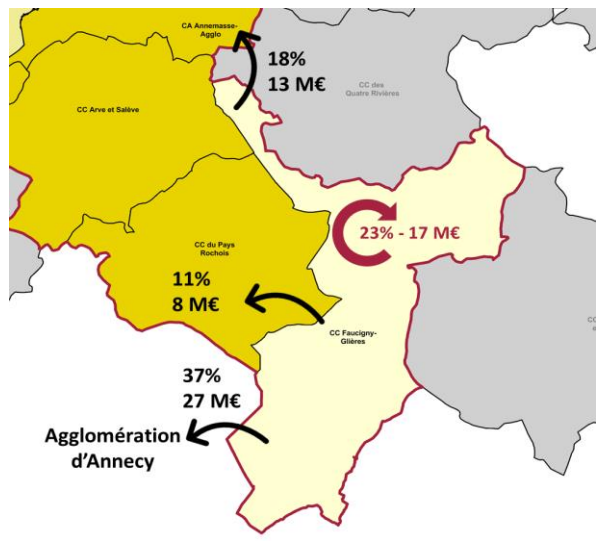


Flux de consommation des ménages du territoire

Alimentaire



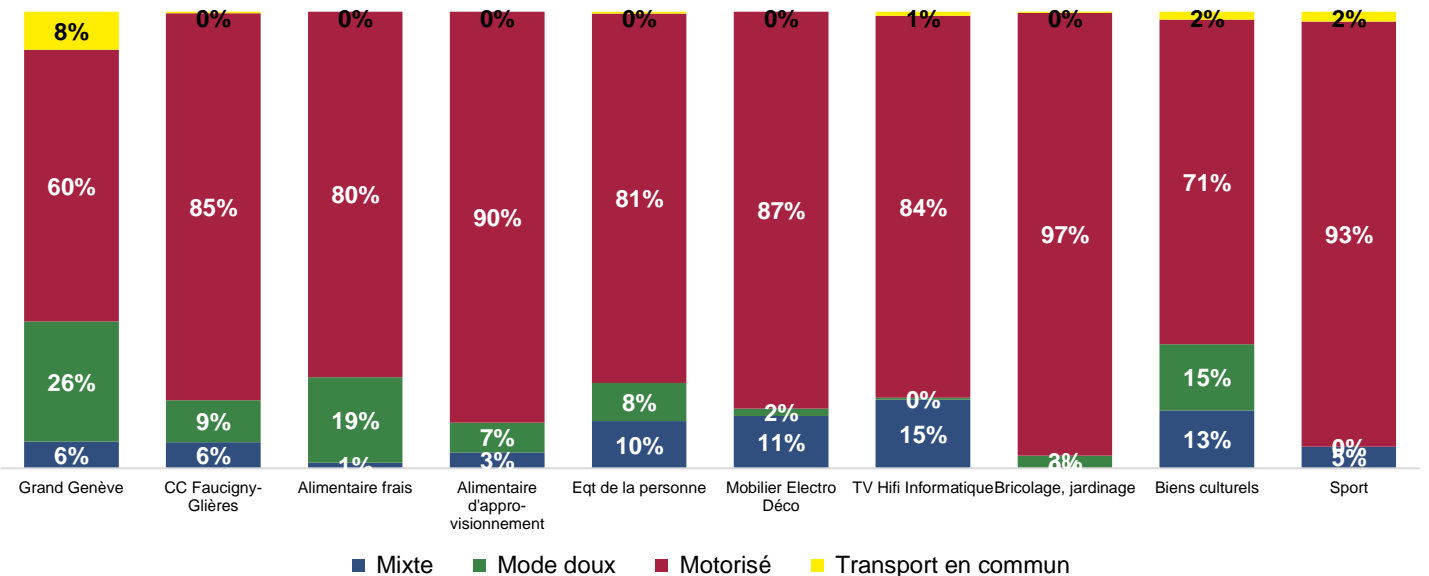
Non alimentaire



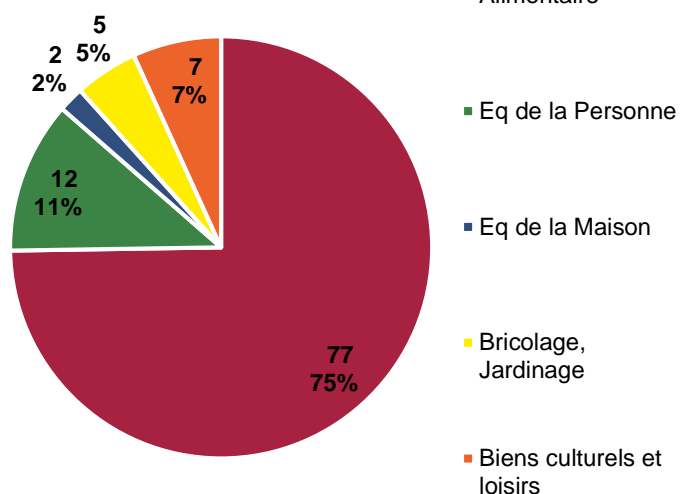
En alimentaire, 71% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. L'évasion s'effectue majoritairement hors du Grand Genève vers l'agglomération d'Annecy, et également sur la CA Annemasse Agglo.

En non-alimentaire, en raison de l'offre, seulement 23% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. L'évasion physique est majoritairement vers l'agglomération d'Annecy, avant la CA Annemasse Agglo et la CC du Pays Rochois.

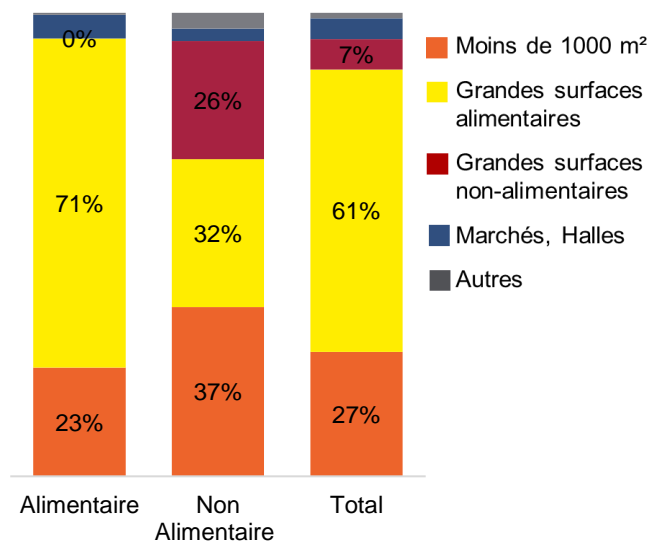
Modes de déplacement des ménages du territoire



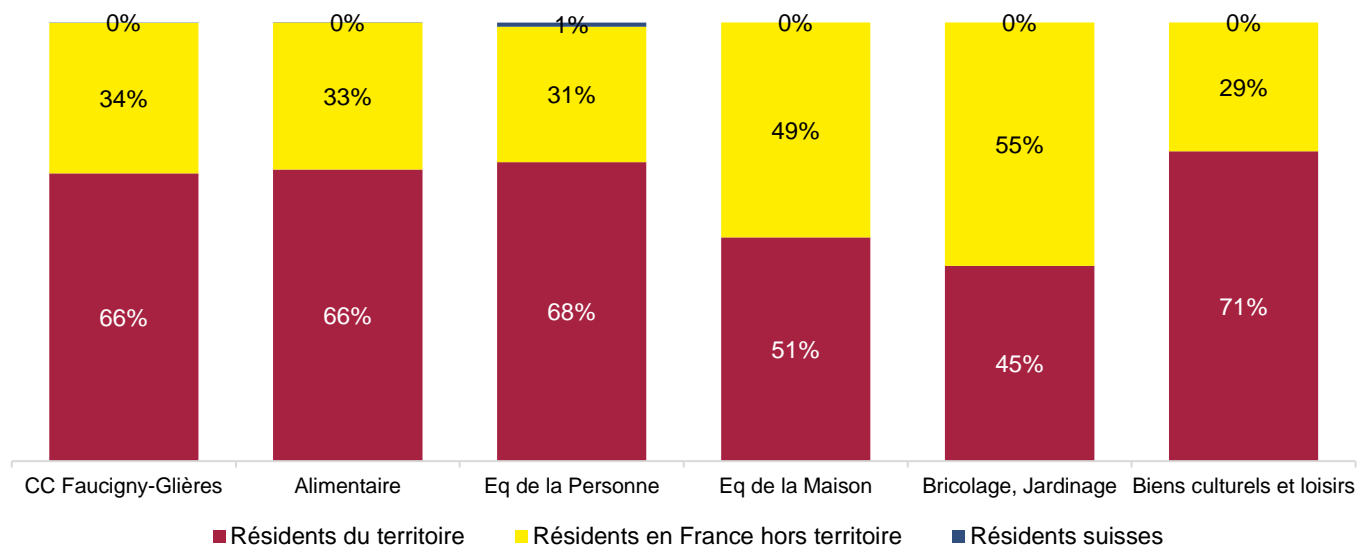
Par famille de produits (en M€)



Par circuits de distribution

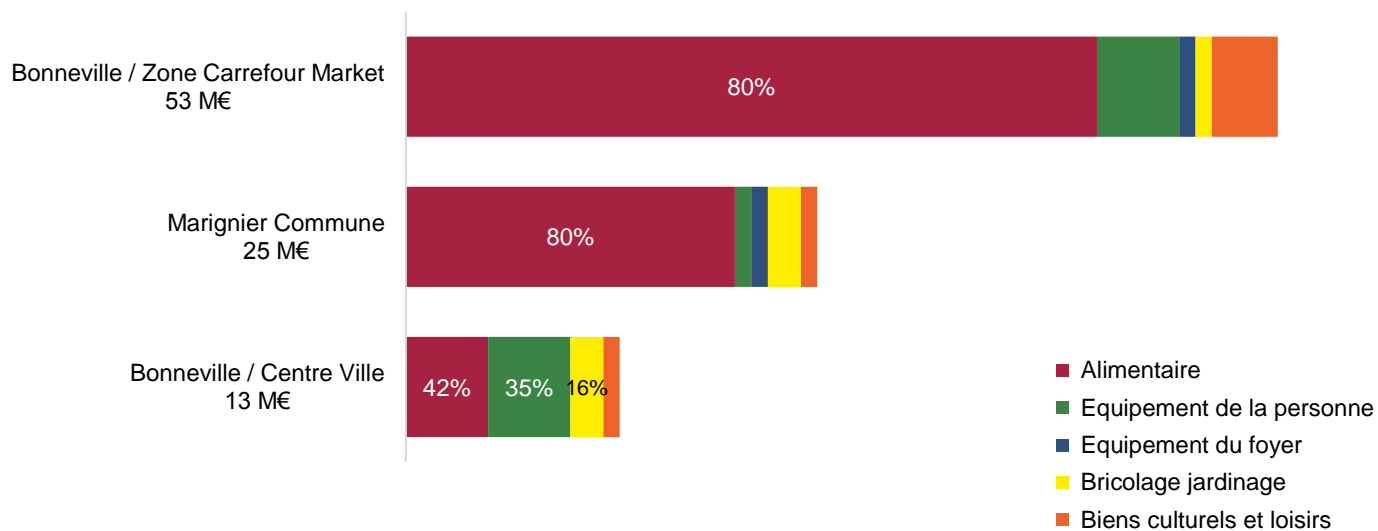


Attractivité du territoire : origine du chiffre d'affaires

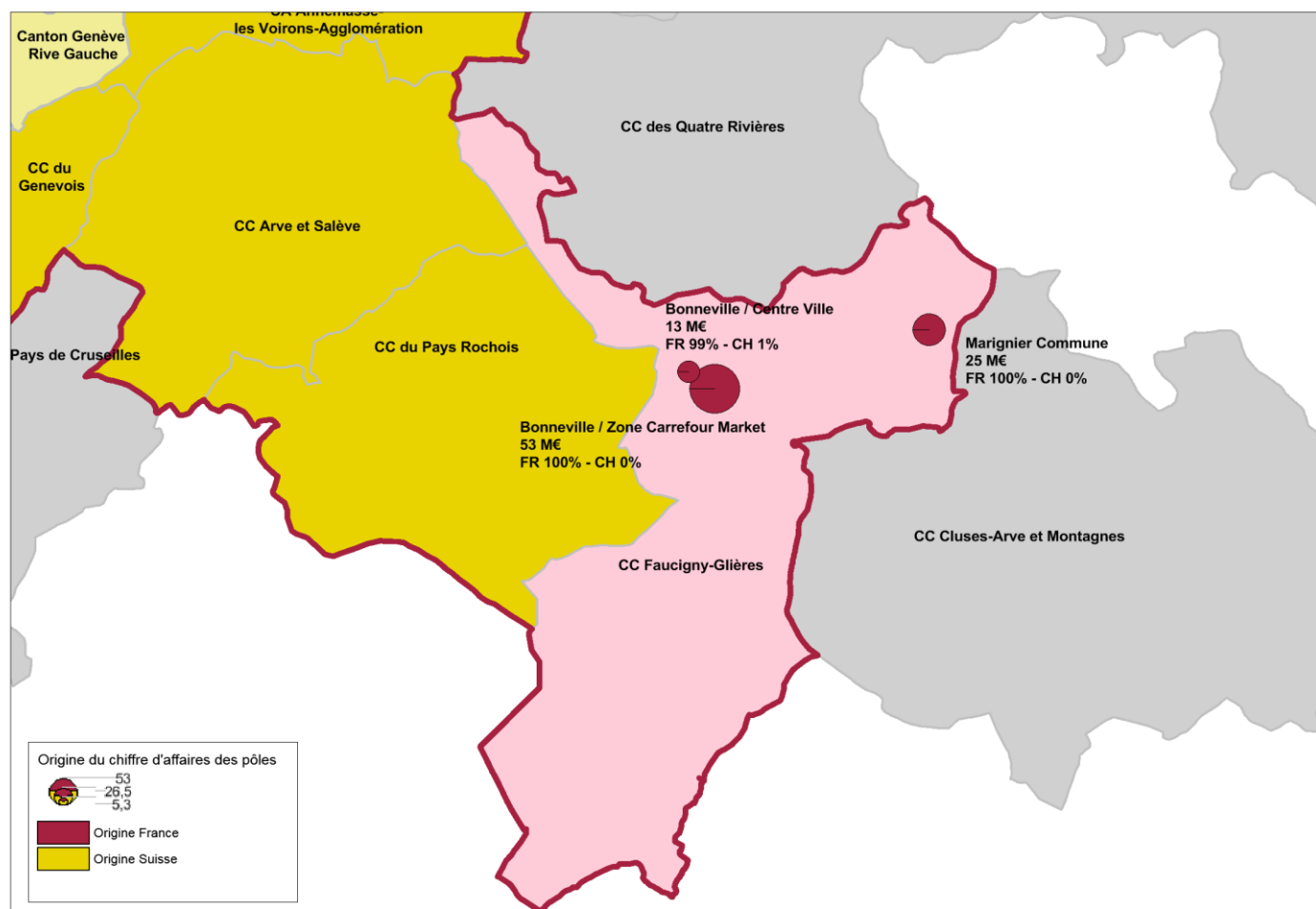


Sur les 104 millions d'euros de chiffre d'affaires du territoire, deux tiers sont réalisés par les ménages résidents du territoire. Le territoire attire une clientèle de résidents français, notamment de la CC de Cluses, avec un tiers du chiffre d'affaires du territoire réalisé par une clientèle non résidente.

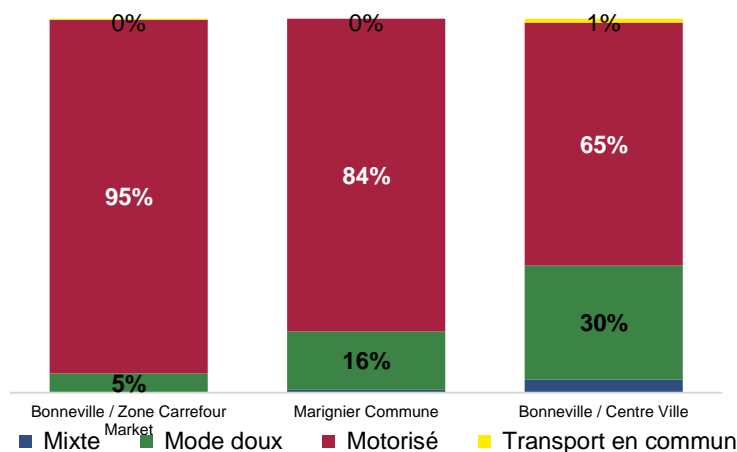
Chiffre d'affaires des principaux pôles par famille de produits



Origine du chiffre d'affaires des principaux pôles



Chiffre d'affaires des principaux pôles par mode de déplacement

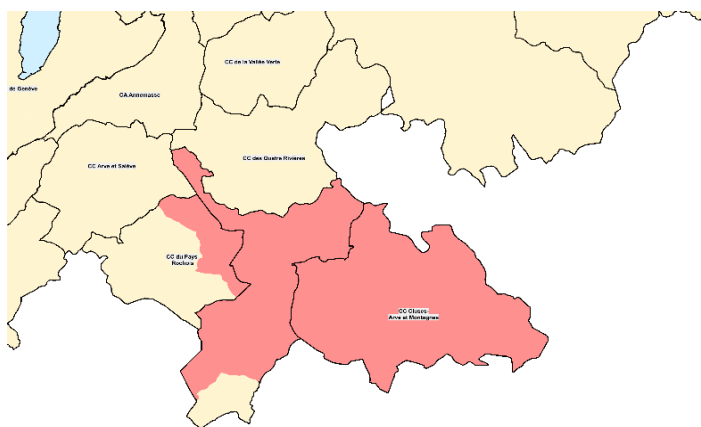


Le principal pôle du territoire est le Carrefour Market de Bonneville avec 53 M€ (soit la moitié du chiffre d'affaires du territoire). Le centre ville de Bonneville a un chiffre d'affaires équilibré en famille de produits.

Les modes de déplacement montrent des déplacements majoritairement motorisés (plus de 80%), hormis pour le centre ville dont 30% du chiffre d'affaires est réalisé par des déplacements en mode doux.

Zone de chalandise

Alimentaire

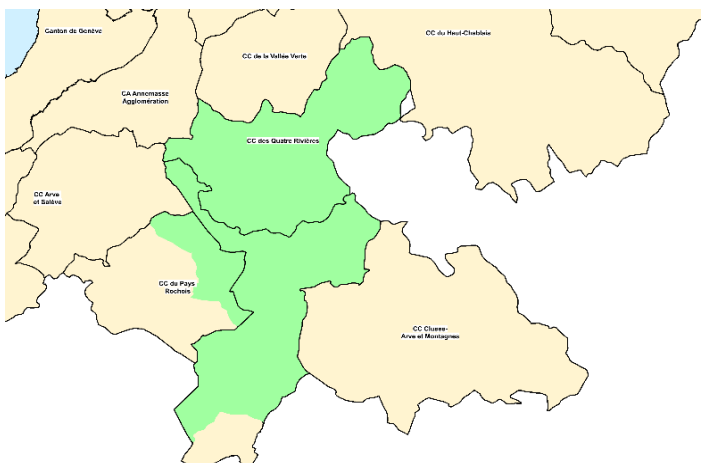


| ALIMENTAIRE | | | |
|--------------|-------------------------------------|-----------------|---------------|
| | % de chiffre d'affaires reconstitué | Emprise moyenne | Population |
| Territoire | 66% | 89% | 27 000 |
| Reste France | 24% | 21% | 54 000 |
| Reste Suisse | | | |
| TOTAL | 90% | 46% | 81 000 |

Les résidents de la CC Faucigny-Glières consomment 89% de leurs dépenses alimentaires annuelles sur le territoire et génèrent 66% du chiffre d'affaires de la CC.

La zone de chalandise alimentaire englobe la CC Cluses et une partie de la CC du Pays Rochois.

Non alimentaire



| NON ALIMENTAIRE | | | |
|-----------------|-------------------------------------|-----------------|---------------|
| | % de chiffre d'affaires reconstitué | Emprise moyenne | Population |
| Territoire | 63% | 18% | 27 000 |
| Reste France | 20% | 8% | 27 000 |
| Reste Suisse | | | |
| TOTAL | 83% | 15% | 54 000 |

La zone de chalandise non-alimentaire est différente et englobe la CC des Quatre Rivières. Elle reconstitue 83% du chiffre d'affaires.

Synthèse

Une bonne rétention en alimentaire de ses ménages résidents.

Des évasions fortes en non-alimentaire, avec des évasions vers la CA Annemasse Agglo, et la CA d'Annecy.

Une attractivité limitée du territoire, hormis sur les secteurs limitrophes : la CC de Cluses en alimentaire et la CC 4 Rivières en non-alimentaire, avec des taux d'emprises faibles.

Des déplacements majoritairement motorisés.

Forces

Une bonne couverture des besoins alimentaires de la population avec une attractivité sur la CC de Cluses et une partie du Pays Rochois

Faiblesses

Une faiblesse du poids relatif du centre-ville

Une évansion forte sur l'équipement de la personne, du foyer, le bricolage-jardinage

Opportunités

Accompagner les centres-villes pour diversifier l'offre et renforcer la couverture des besoins dans les centralités (Bonneville, Marignier) à l'échelle de la communauté de communes

Saisir l'opportunité du Léman Express et des projets urbains pour améliorer l'offre en centre-ville

Favoriser le report modal et la pratique des modes doux pour tous types de produits de consommation

Menaces

Une perte d'attractivité des centralités commerciales du territoire